

Compte rendu Assemblée générale Espoir Sportif du Beffroi Section judo 26/06/2021

Présents : 23 adhérents ou leur représentant légal.

Ordre du jour :

- *Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.*
- *Rapport moral du président (Valentin Lamirault).*
- *Rapport financier de la trésorière (Clarisse Guillier).*
- *Bilan sportif du directeur technique (Michel Pinier).*
- *Révision des tarifs 2020-2021*
- *Proposition de tarifs 2021-2022*
- *Questions diverses*
- *Clôture de l'assemblée générale ordinaire.*

Ouverture de l'assemblée ordinaire à 18h35.

Rapport moral du président

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle saison singulière vient de s'écouler. Si je devais la résumer par un mot je dirais « adaptation », car c'est finalement ce que nous avons fait tout au long de l'année.

Nous nous sommes d'abord adaptés au protocole sanitaire en début de saison imposant aux plus jeunes de venir en judogi, à tous quelques péripéties avant et après les cours et aux parents de rester dehors sans avoir la possibilité de voir leurs enfants sur les tatamis. Dans ce contexte, la saison a tout de même bien démarrée avec quelques 146 inscrits avant les vacances de Toussaint, ce qui est conforme à une saison normale.

Fin octobre un nouveau confinement est décrété et s'en suit une nouvelle adaptation : le bureau et l'équipe enseignante tentent de faire vivre nos activités en mode dématérialisé avec des séances de préparation physique en visioconférence, des défis, des quiz ou encore des jeux de memory. Le succès fut assez mitigé, mais nous avons tout de même



tenté de maintenir un lien avec les adhérents durant cette période. Dans un même temps, nous avons conçu le traditionnel calendrier, non sans difficultés d'ailleurs puisqu'entièrement fait à distance avec l'imprimeur. À ce titre je remercie en premier lieu Brigitte avec qui j'ai passé de nombreuses heures en visio-conférence afin de parfaire cette édition si particulière de ce qui est la mémoire du club. Je remercie encore plus chaleureusement nos partenaires – ainsi que les membres du bureau qui ont été les chercher – qui ont répondu présents et ont par leur soutien entièrement financé ce calendrier. Enfin je remercie les adhérents ayant participé à la vente des calendriers et en particulier la famille Perchappe.

Fin décembre, une petite fenêtre s'est ouverte pour les plus jeunes. Nouveau protocole, nouvelle rentrée, nouvelles adaptations. Nous avons ainsi expérimenté durant trois semaines le judo... sans contacts. Malgré tout, les plus jeunes étaient ravis de pouvoir monter de nouveau sur le tatami. La venue du père Noël fut aussi une petite parenthèse très appréciée par les mini-poussin et les éveils. Merci d'ailleurs au père Noël de s'être déplacé.

Deuxième fermeture de l'année à partir du 15 janvier. Nous avons renouvelé nos activités en ligne, là encore avec un succès mitigé. Mi-février à la faveur d'une météo plus clémente, nous avons pu organisé des activités en extérieur pour les plus jeunes et pour les adultes. Chaque samedi, dès que le temps le permettait ce sont environ une soixantaine de jeunes judokas qui ont participé aux séances sous la direction d'Emmanuel et de Michel. Le dimanche matin, sous la direction de Denis, les séances étaient réservées aux plus grands à partir de minime avec une trentaine de participants différents depuis mars. Ces séances continuent depuis et se poursuivront certainement tout l'été.

Après beaucoup d'incertitudes, nous avons repris les cours pour les plus jeunes le 19 mai dernier. Environ 80 % des moins de 18 ans inscrits en octobre sont revenus. Dans un même temps nous avons participé au plan de relance de la fédération. Le principe était le suivant. Nous proposons aux anciens, aux familles ou à des personnes voulant essayer nos activités de les inscrire gratuitement pour la saison 2020-2021. Le club a avancé les licences et sera remboursé début juillet avec un complément de 25€ par licence. Par ce biais, nous sommes parvenus à faire 64 licences, ce qui porte à 210 le nombre de licenciés pour la saison 2020-2021, soit comme une saison normale.

Enfin, le 9 juin dernier, les adultes ont pu reprendre leurs activités après plus de 8 mois d'arrêt. Les retours ont par contre été moins nombreux que chez les plus jeunes.

Vous l'aurez compris, cette saison ne ressemble à aucune autre, et j'espère qu'aucune autre saison ne ressemblera à cette saison. Malgré tout des incertitudes pèsent sur la saison prochaine. Il faut en tenir compte de manière à assurer l'avenir du club sur le long termes. De nombreux efforts seront donc à faire à la rentrée pour communiquer, rassurer et tenter de retrouver un fonctionnement normal en espérant que d'ici là la campagne vaccinale fera son effet. Il s'agira aussi d'une saison durant laquelle nous aurons à organiser nos 50 ans. À cette occasion, je sollicite la mobilisation de tous pour l'organisation de cet événement qui je l'espère nous permettra d'oublier ces deux années écoulées par un moment festif et de convivialité.



Je vous remercie de m'avoir écouté.

Rapport financier de la trésorière

Malgré le contexte sanitaire le bilan comptable est globalement bon pour la section. Les comptes devraient être proches de l'équilibre pour cette saison.

Néanmoins un point d'attention doit être porté sur les cotisations. En effet, sur la saison 2020-2021 toutes les cotisations n'ont pas été encaissées. On a :

- Environ 10 000€ de cotisations payées (sur un peu plus de 20 000€ une saison normale).
- Au 15 octobre, le club avait 5 194€25 de chèques en attente d'encaissement et 814€50 de liquide étaient en attente.

Dans le détail, on a des situations très inégales. Certains adhérents ont payé la totalité de leur cotisation, d'autres qu'une partie et d'autres encore uniquement la licence.

Du fait de la suppression des cours depuis le mois d'octobre et surtout du fait de l'absence de perspectives de reprise des activités jusqu'à fin avril, nous avons décidé de ne pas encaisser les chèques en attente et de ne pas demander les restants dû en liquide.

Au printemps, nous avons sollicité les adhérents pour lesquels nous avons des chèques en attente afin de leur proposer de convertir une partie de leur cotisation en don. 645€50 ont pu être encaissés par ce biais et nous remercions vivement les adhérents ayant fait ce geste.

Les tarifs 2021-2022, devront tenir compte de cette situation.

Bilan sportif du directeur technique

Du fait du contexte sanitaire, le club n'enregistre aucun résultat cette saison. C'est la première fois que cela arrive depuis sa création.

Tarifs 2021-2022

Pour rappel, l'activité du club n'a pas été nulle en 2020-2021. On compte environ 3 mois de cours, des contraintes sanitaires imposant des dépenses supplémentaires, l'organisation de quelques activités pendant les confinements et des charges incompressibles pour le club



malgré les périodes de confinement. L'ensemble de ces frais sont évalués à un montant forfaitaire de 50€ pour une cotisation normale et 40€ pour une cotisation éveil.

Pour la saison 2021-2022, l'objectif est double : inciter les adhérents à renouveler leur inscription pour cette nouvelle saison et rétablir une certaine égalité de traitement entre les adhérents.

On propose de moduler la grille tarifaire 2021-2022 de manière à tenir compte des spécificités de la saison 2020-2021. Pour se faire, nous vous proposons de modifier la grille tarifaire.

Notez que ces modifications ne portent que sur la partie que nous maîtrisons à savoir les cotisations. Les licences et la cotisation départementale ne sont pas de notre ressort.

La grille tarifaire comprend trois tarifs :

- le tarif de base : 148€
- le tarif réduit : 74€ (demandeur d'emplois, étudiant, membres du bureau)
- le tarif éveil : 110€, applicable qu'aux enfants né en 2017 (4 ans), pour les enfants nés en 2016 le tarif de base s'applique. Ceux-ci auront en contrepartie accès à 2 cours par semaine. Ce changement s'explique par ceux effectués par la fédération sur les licences : les enfant nés en 2017 et après bénéficieront d'un licence à tarif réduit à 20€ +8€50 pour le CDJ37).

Sur cette base s'applique individuellement une modulation de fidélité qui tient compte de tous les règlements effectivement réalisés sur la saison 2020-2021 (cela inclut donc les aides sociales versées par la mairie ou la caisse d'allocation familiale). Cette modulation de fidélité s'appliquera sur le reste à charge des familles une fois l'ensemble des aides sociales 2021-2022 déduites.

Par exemple :

- *Un adhérent a payé 148€ de cotisation en 2020-2021. La participation pour la saison 2020-2021 étant évalué à 50€, l'adhérent bénéficie d'une modulation de fidélité d'au maximum 98€ pour sa réinscription en 2021-2022. En l'absence d'aide sociale, sa cotisation 2021-2022 est donc de 50€.*
- *Une personne a payé 74€ de cotisation en 2020-2021. La participation pour la saison 2020-2021 étant évaluée à 50€, l'adhérent bénéficie d'une modulation de fidélité d'au maximum 24€. Cet adhérent bénéficie d'une aide de la ville de 50€ (passeport loisir) pour la saison 2021-2022. On commence donc par déduire cette aide du montant de la cotisation. 148€ - 50€, il restera normalement 98€ à la charge de l'adhérent. On*



applique ensuite la modulation fidélité de 24€. 98€ -24€ = 74€. La cotisation payée par l'adhérent pour 2021-2022 est donc de 74€.

Pour faciliter la gestion de cette modulation individuelle, les tarifs familles sont suspendus pour la saison 2021-2022.

La modulation de fidélité sera représentée par un coupon à disposition au secrétariat et sera appliqué **à la demande des familles** lors de leur réinscription. Ceux qui le souhaitent pourront faire un effort solidaire envers le club en ne sollicitant pas cette modulation de fidélité.

Le coût de l'opération si tout le monde se réinscrit et demande cette modulation de fidélité s'élève à : 5638€75. L'excédent de trésorerie dégagé lors de la saison 2019-2020 doit permettre d'absorber ce déficit.

Ces modalités tarifaires pour la saison 2021-2022 sont soumises à l'assemblée générale.

Adopté à l'unanimité des présents

Questions diverses :

- ***Une question est posée sur le protocole sanitaire qui sera en vigueur à la rentrée.***

Aucune information n'est disponible pour le moment à ce sujet. Il est néanmoins fort probable que le protocole en vigueur au début de la saison 2020-2021 soit maintenu.

Clôture de l'assemblée ordinaire à 19h05.

Le président,

